

- ANALYSE DES DÉPENSES DE SANTÉ VERSPIEREN -

EN 2019, LES FRAIS DE SANTÉ DES FRANÇAIS SONT EN BAISSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 3 ANS ET S'ÉLÈVENT EN MOYENNE À 1 102 EUROS PAR AN ET PAR ADULTE

Verspieren, courtier en assurances de référence du marché français, présente les résultats de son étude annuelle sur les dépenses de santé des Français, qui s'appuie sur plus de 14 millions de données collectées. Après une augmentation constante des dépenses de santé ces dernières années, les frais de santé annuels par adulte français sont en baisse pour la première fois depuis 3 ans et s'élèvent en moyenne à 1 102,14 euros en 2019 (-27,16 euros sur un an), pour un reste à charge avant complémentaire santé, qui lui au contraire progresse, et s'établit à 55,42 % de ces dépenses (+ 0,82 point sur un an).

Suite à l'entrée en vigueur progressive de la réforme 100% Santé, dont l'objectif est de parvenir à un **reste à charge zéro** pour tous les assurés santé en dentaire, en optique et en audiologie, Verspieren constate une baisse des frais de santé pour les Français sur l'année 2019. L'analyse des 14 millions de données met en évidence une baisse de la dépense annuelle moyenne d'un adulte de 2,40 % passant de 1 129,30 euros en 2018 à 1 102,14 euros en 2019.

En région, la tendance globale est également à la baisse

La baisse constatée au niveau national est également visible dans toutes les régions (baisse comprise entre 2 et 128 euros). Seules les régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes ne suivent pas cette tendance. On y constate une hausse des dépenses médicales annuelles respectivement de 4,94 euros et 20,79 euros.

Bien que la dépense moyenne des soins médicaux dans la zone PACA-Corse ait diminué de 25,56 euros par rapport à 2018, on y consomme le plus de soins médicaux avec en moyenne 1 331,70 euros de dépenses par an et par adulte. La population y est en effet plus âgée que la moyenne nationale (40% de la population a 60 ans et plus – source Insee 2020) et a donc davantage recours aux soins médicaux. Les tarifs pratiqués, notamment en optique et en dentaire, figurent parmi les plus élevés de l'Hexagone.

En seconde position arrive l'Ile-de-France, avec 1 193,44 euros par an et par adulte (- 37,35 euros par rapport à 2018). La région Hauts-de-France prend la place de la région Occitanie sur la troisième marche du podium, avec 1 129,11 euros de dépenses médicales par an et par adulte (- 3,46 euros par rapport à 2018). La Bretagne reste la région avec les frais de santé les plus faibles avec 834,58 euros par an et par adulte, en baisse de 2,14 euros en un an.

Focus sur les soins concernés par la réforme 100% santé

La réforme 100% Santé se met en place progressivement depuis le début de l'année 2019. Les premières mesures ont eu des effets limités sur les soins dentaires, sur les soins en optique ou les prothèses auditives. Depuis le 1^{er} janvier 2020, de nouvelles mesures de la réforme, plus contraignantes pour les professionnels de santé, sont applicables. Les véritables effets sur le reste à charge et les dépenses de santé seront donc visibles dès la fin de l'année 2020.

Les soins dentaires

Les modifications induites par la réforme 100 % Santé du 1^{er} avril 2019 - nouvelle classification commune des actes médicaux, plafonnement avec prix limite de vente (PLV) des couronnes et bridges et revalorisation des soins avec une hausse de la base de remboursement de la Sécurité sociale - ont eu un impact sur le coût moyen des soins dentaires qui s'élèvent désormais à 112,56 euros (-64,50 euros par rapport à 2018) et plus faiblement sur le reste à charge avant complémentaire santé : 72,11 % (-2 points par rapport à 2018). La majorité des consultations concerne des soins de base (visite d'entretien, caries) pour lesquelles la dépense moyenne s'élève à 33,50 euros. Les soins les plus coûteux sont les implants, les prothèses dentaires et l'orthodontie. C'est en Corse que l'on constate les coûts les plus élevés.

Les soins en optique

La réforme 100 % Santé en optique ne s'applique que depuis le 1^{er} janvier 2020 avec 2 paniers de soins proposés : le panier 100 % Santé (ou classe A) qui comprend des montures dont le prix doit être inférieur ou égal à 30 euros et des verres dont les prix sont plafonnés ; et le panier libre (ou classe B) qui correspond aux équipements proposés jusqu'alors. Comme en 2018, on constate une concentration des prix autour des montants maximaux de prise en charge par les complémentaires santé. Le montant moyen national d'un forfait pour une paire de lunettes avec des verres simples est de 471,75 euros. Le reste à charge avant complémentaire santé a légèrement reculé de 1,30 point et s'établit désormais à 96,95 %. Avec un forfait moyen à 543 euros pour une monture et des verres simples, la Corse figure en tête des régions les plus chères.

Les audioprothèses

Dans un marché en constante progression, le montant moyen des prothèses auditives (classe 1 et 2) connaît en 2019 une légère baisse de -0,85% et s'élève à 1 574,66 euros. Avec la réforme 100% Santé, qui a entraîné une revalorisation de la base de remboursement de la Sécurité sociale à 300 euros, le reste à charge avant complémentaire santé a diminué de près de 7 points et est désormais égale à 80,95 %.

L'ensemble des données, région par région et prestation par prestation, peut être envoyé sur simple demande auprès du service presse.

A PROPOS DE VERSPIEREN, L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE DEPUIS 140 ANS

Au fil des décennies, la société créée en 1880 par Alfred Verspieren à Roubaix pour assurer les grands industriels du textile, a su évoluer avec son temps et construire une relation de confiance unique avec ses clients. 140 ans et 5 générations plus tard, la famille Verspieren est toujours aux commandes et l'entreprise familiale est devenue un courtier en assurances d'envergure internationale.

Maison-mère du Groupe éponyme, Verspieren bénéficie du meilleur des métiers du courtage en assurances, porté par sa famille d'entreprises. Grâce au savoir-faire des 2 200 collaborateurs du Groupe, Verspieren crée les synergies nécessaires qui garantissent à ses clients les solutions d'assurance les plus adaptées à leurs enjeux. Sa force collective alliée à la puissance financière du Groupe permet à Verspieren d'apporter à ses clients le meilleur de l'assurance, au meilleur prix, en France et à l'international. En 2018, le Groupe Verspieren a réalisé un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros. www.verspieren.com

////////////////////////////////////
CONTACT PRESSE - WE AGENCY
Jonathan Boulogne – 01 44 37 22 09 – jonathan.boulogne@we-agency.fr
////////////////////////////////////